



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 3 juin 2022

Les actionnaires de la société Carrefour sont informés de leur convocation en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire le mercredi 3 juin 2022 à 10 heures au Dock Pullman, Bâtiment 137, 87 avenue des Magasins Généraux à Aubervilliers (93300).

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions proposées au vote des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 27 avril 2022. Une copie est disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.carrefour.com/fr/finance/informations-reglementees>).

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.